

Montréal, le 17 octobre 2016

Par courriel

À : Toutes les entités visées

Objet : **Décision D-2016-150 rendue dans les dossiers R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015**

Madame, Monsieur,

Par la présente, la Régie de l'énergie (la Régie) souhaite vous informer qu'elle a rendu sa décision [D-2016-150](#) (la Décision) dans le cadre des dossiers suivants : R-3944-2015 – Demande d'adoption de normes de fiabilité, R-3949-2015 – Demande relative à l'adoption et à la mise à jour de 11 normes de fiabilité et R-3957-2015 – Demande d'adoption de sept normes de fiabilité.

Par cette décision, la Régie a adopté neuf normes de fiabilité ainsi que leur Annexe Québec (l'Annexe) et a fixé leur date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, dans leurs versions française et anglaise.

La Régie a également adopté les exigences E1 et E3 de la norme de fiabilité EOP-010-1 ainsi que son Annexe et a fixé son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Elle a réservé sa décision quant à la date d'entrée en vigueur de l'exigence E2 de cette norme jusqu'au moment du retrait de la norme IRO-005-3.1a, le cas échéant.

La Régie a fixé au 1^{er} janvier 2017 la date de retrait des normes de la NERC EOP-001-1, IRO-016-1, VAR-001-2 et VAR-002-1.1b, précédemment adoptées et devenues désuètes, ainsi que leur Annexe respective, dans leurs versions française et anglaise.

La Régie a fixé au 14 octobre 2016 la date de dépôt des normes adoptées et mises en vigueur ainsi que de leurs Annexes respectives.

La Régie a également adopté les modifications au Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le Glossaire) requises pour les normes adoptées par la Décision. Elle a demandé au Coordonnateur de soumettre une version complète du Glossaire révisé, dans ses versions française et anglaise, au plus tard le 14 octobre 2016.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courrier électronique:

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Courriel : secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml